

# Plan d'action 2.0

en Développement Durable avec une  
majeure en Environnement (PADD-E)

2010-2020



## Mot du maire

Il y a de ça 5 ans maintenant, la Ville de Salaberry-de-Valleyfield adoptait son premier plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E), établi sur un horizon 2010-2020. Basé sur un diagnostic réalisé en 2009 et issu de nombreuses consultations et entrevues, le plan proposait une série de 133 actions couvrant les trois volets du développement durable, à savoir l'environnement, l'économie et la cohésion sociale. La qualité du plan d'action était telle que la Ville s'est vu décerner, dès 2010, une mention de mérite du Réseau québécois de Villes et Villages en santé.

Depuis, à chaque année, la Ville a mis en œuvre un certain nombre des actions identifiées dans le PADD-E. Après 5 ans, force est de constater que la grande majorité d'entre elles a pu être réalisée ou en cours de l'être. Ce résultat exceptionnel s'explique par l'importante contribution des directions et des employés de la Ville, celle de nos différents partenaires et des citoyens de Salaberry-de-Valleyfield qui, de près ou de loin, ont participé à cette intégration du développement durable dans notre communauté.

**Toutes ces actions ont eu des retombées significatives en termes de développement durable. Ainsi, depuis la mise en place du PADD-E, les services municipaux et les partenaires travaillent de concert et le « réflexe » d'intégration du concept de développement durable dans les actions et les projets municipaux est omniprésent dans l'ensemble des décisions. Depuis son adoption en 2010, les règlements, plans d'action, politiques municipales et projets sur le territoire doivent intégrer les notions incluses au PADD-E et sinon, ils sont modifiés en vue de l'être.**

Nous sommes très fiers de nos réalisations et de nos façons de faire et on voit une différence tangible et positive dans le visage de la Ville et, bien sûr, de l'image qu'elle projette ici et ailleurs. L'ensemble de nos projets municipaux est maintenant imprégné de l'ADN du « développement durable ».

Devant nos avancées, dans un souci constant d'amélioration de la qualité de vie de nos citoyens et puisque que nous sommes convaincus que cela passe par une stratégie en développement durable, le moment était maintenant venu, en 2015, de réviser le PADD-E afin de l'actualiser, le bonifier et proposer une nouvelle série d'actions pour la 2<sup>e</sup> moitié de sa décennie.



Cette mise à jour a donc pour but de poursuivre l'atteinte de résultats importants dans le domaine et de s'assurer que les actions municipales poursuivent une démarche constante de développement axée sur les 3 sphères du développement durable : une économie dynamique, une participation collective et un environnement sain.

Les membres du Comité consultatif en développement durable et en environnement (CCDD-E), initialement mis sur pied pour assurer le suivi du plan, ont donc investi temps et énergie pour concocter le document que vous tenez entre vos mains. Ce dernier est une véritable invitation à prendre une grande respiration et à plonger de nouveau dans le développement durable de notre communauté, pour aller encore plus loin. Il est plus ambitieux que jamais et promet des retombées à la mesure de nos attentes et de nos efforts.

En terminant, j'aimerais remercier tous les membres du CCDD-E, de même que nos directions, nos employés et tous les citoyens, nos élus aussi qui, au quotidien, font du développement durable le moteur d'une société plus juste, plus riche et plus respectueuse de son environnement. Grâce à eux, Salaberry-de-Valleyfield est un lieu unique où il fait bon vivre, s'épanouir et s'accomplir.

**Denis Lapointe, maire de Salaberry-de-Valleyfield**



## TABLE DES MATIÈRES

Mot du maire .....	2
Membres du CCDD-E .....	4
Mise en contexte .....	5
Actions réalisées depuis 5 ans .....	6
Révision du PADD-E .....	6
Composantes du PADD-E .....	7
Orientations, sous-orientations et objectifs .....	7
Actions, leaders et partenaires .....	8
Indicateurs, références et cibles .....	9
Description du logo PADD-E .....	10
Liste des acronymes .....	10

### ORIENTATION 1

Promotion de la participation citoyenne à la vie municipale .....	11
--	----

### ORIENTATION 2

Équilibre entre le développement et la conservation du territoire .....	12
--	----

### ORIENTATION 3

Développement économique : rétention et innovation .....	23
---	----

### ORIENTATION 4

Santé collective et environnementale .....	27
---	----

### ORIENTATION 5

Environnement et écocitoyenneté .....	30
--	----

### ORIENTATION 6

Cohésion sociale .....	38
------------------------	----

### ORIENTATION 7

Préservation des acquis .....	40
-------------------------------	----

### ORIENTATION 8

Gouvernance responsable .....	41
-------------------------------	----

Conclusion .....	43
------------------	----

Crédits .....	43
---------------	----

# Membres du CCDD-E



Légende : ● Maire ● Conseiller municipal ● Directeur ou représentant de service municipal ● Représentant citoyen ● MRC ou CLD  
 ● Organisme environnemental ou social ● Représentant secteur : agricole, santé ou éducation ● Coordonnateur PADD-E

# Mise en contexte

La Ville de Salaberry-de-Valleyfield a pris la décision de se doter d'un plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E) par souci d'améliorer un vaste éventail des éléments de qualité de vie de ses résidents et contribuables pour les années à venir.

La Ville veut s'assurer de pouvoir continuer à se développer, à créer de la richesse et des emplois, pour maintenir une bonne qualité de services, tant pour les personnes retraitées, les personnes âgées, les familles, les personnes vivant seules que les adolescents, ceux qui constituent la relève de demain et qui doivent avoir le goût de rester à Salaberry-de-Valleyfield pour y travailler, fonder une famille et s'amuser. Mais encore faut-il être en mesure de donner aux nouvelles générations qui vivent au rythme de la mondialisation, ce dont elles ont besoin pour s'épanouir à Salaberry-de-Valleyfield, même si certains doivent s'exiler pour poursuivre leurs études. Ils et elles doivent avoir le goût de revenir pour y vivre pleinement.

## Adoptée en 2009, la version originale du PADD-E comportait :

- **7 orientations** se déclinant en **32 sous-orientations**
- Autant d'**enjeux**, pour un total de **133 actions**
- Elle prévoyait également une révision de son contenu en **2015**

Cet exercice étant terminé, la nouvelle version du PADD-E, qui s'inscrit dans la même mouture que la précédente, comporte maintenant :

- **8 orientations** regroupant **34 sous-orientations**
- Autant d'**objectifs**, pour un total de **178 actions**

*Que s'est-il passé entre ces deux versions?*



## Mise en contexte (suite)

Dans un premier temps, la Ville a réalisé, chaque année, la majeure partie des actions qu'elle s'était fixée pour l'année en cours. En effet, comme le démontre les **5 redditions de comptes annuelles** qui ont eu lieu entre **2010-2014**, le pourcentage des actions réalisées ou en cours de réalisation, comme prévu chaque année, a toujours été **supérieur ou égal à 85 %**.

### RÉVISION DU PADD-E

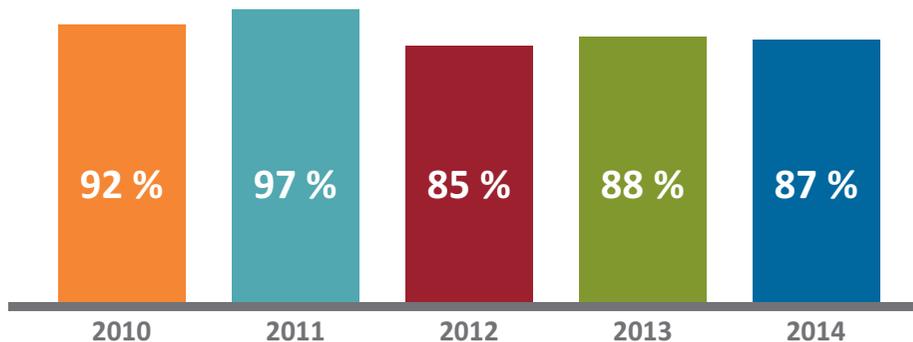
Dans un deuxième temps, la Ville a entrepris la révision de son PADD-E, en identifiant d'abord, parmi les actions non réalisées, lesquelles avaient tout simplement perdu de leur pertinence entre 2010 et 2015, de manière à les retirer du plan. Celles qui demeuraient toujours pertinentes ont été conservées dans la nouvelle version, dans leur intégralité, ou parfois légèrement ajustées.

Toutefois, la vaste majorité des actions que l'on retrouve dans la présente version du plan est issue de nombreuses séances de remue-ménages réalisées en 2015 au sein du CCDD-E et en collaboration avec Nature-Action Québec, l'organisme qui accompagnait déjà la Ville lors de l'élaboration de la première version du PADD-E. De nouvelles actions ont donc été proposées, débattues, soupesées et, finalement, adoptées. L'enthousiasme et l'expérience aidant, leur nombre atteint maintenant 178!

En lien avec cette augmentation, une nouvelle orientation a vu le jour et les sous-orientations originales ont été revues et augmentées en nombre. **Des objectifs sont venus remplacer les enjeux**, de manière à diriger les regards résolument vers l'avant. De plus, il a été convenu que les cibles et indicateurs ne seraient plus liés aux actions mais bien aux objectifs. En effet, il apparaît plus judicieux de mesurer l'atteinte d'un objectif plutôt que la réalisation d'une action qui pourrait, au final, ne pas représenter un progrès significatif vers le développement durable. Grâce aux indicateurs et aux cibles, il sera possible d'établir quantitativement le niveau d'atteinte des objectifs.

Du coup, la reddition de comptes se fera désormais au regard de la réalisation d'objectifs, afin de mesurer concrètement le progrès, plutôt qu'en termes de taux d'actions réalisées ou en cours de réalisation. Une série de références auront été préalablement identifiées, afin de pouvoir mesurer le chemin accompli, chaque année, jusqu'en 2020.

### ACTIONS RÉALISÉES DEPUIS 5 ANS



# Composantes du PADD-E

Le cœur du PADD-E, son plan d'action, tient dans les tableaux qui sont présentés dans les pages suivantes. Les éléments qui les constituent sont détaillés ci-dessous.

## ORIENTATIONS

Les **8 orientations** sont autant de catégories qui permettent de regrouper des objectifs et des actions qui relèvent d'un même domaine d'intervention. Rappelons au passage que les orientations retenues pour le PADD-E de Salaberry-de-Valleyfield sont fortement inspirées des grandes orientations de la Stratégie de développement durable, adoptée par le gouvernement du Québec, et imposée à l'ensemble des ministères et sociétés de l'appareil gouvernemental.

## SOUS-ORIENTATIONS

Les sous-orientations permettent de raffiner encore davantage le découpage des actions. Un objectif est associé à chacune des 34 sous-orientations; conséquemment, toutes les actions regroupées dans une sous-orientation sont autant de moyens d'atteindre l'objectif associé à cette dernière.

## OBJECTIFS

C'est en atteignant ses objectifs que la Ville de Salaberry-de-Valleyfield pourra mesurer l'ampleur des conséquences et des changements positifs de la mise en œuvre des actions contenues dans le PADD-E. Conséquemment, les objectifs se doivent d'être réalistes, spécifiques et mesurables, notamment par le biais des indicateurs qui leur sont associés.



# Composantes du PADD-E (suite)

## ACTIONS

Les actions correspondent aux moyens que la collectivité se donne pour atteindre ses objectifs. La liste ne saurait être limitative, car ce ne sont là que les actions qui ont été identifiées comme étant, entre autres, les plus susceptibles de permettre l'atteinte des objectifs. Si une opportunité d'action, autre que celles inscrites au PADD-E, venait à se présenter et favorisait la progression vers l'un des objectifs, il va de soi que la Ville la saisirait. Après tout, ultimement, c'est l'atteinte des objectifs qui importe.

## LEADERS

Les leaders sont les chargés de dossier, ceux qui ont l'obligation morale ou légale de réaliser, ou faire réaliser, l'action identifiée. Pour des raisons de simplicité, d'imputabilité et d'engagement, les directions et services de la Ville ont été identifiés comme leaders.

Ce sont donc eux qui auront la responsabilité de la mise en œuvre de l'action identifiée, avec la contribution, plus ou moins importante, de partenaires, au besoin.

## PARTENAIRES

Les partenaires identifiés sont principalement d'autres directions ou services de la Ville. Ils doivent agir en soutien aux leaders, afin d'atteindre les objectifs fixés. Évidemment, des organismes, des corporations, des institutions, des ministères, voire même des individus susceptibles de contribuer de façon significative à la réalisation d'une action en particulier, sont partenaires de la démarche.

Ces derniers peuvent évoluer durant l'échéancier du plan d'action, mais ne sont donc pas directement identifiés.



## INDICATEURS

Les indicateurs sont des unités de mesure qui permettent d'évaluer le progrès accompli pour un objectif donné. Ils ont été choisis en fonction de leur spécificité avec l'objectif qu'ils évaluent, de même que pour des raisons de facilité de calcul ou d'obtention des données. Il ne sert à rien, en effet, de vouloir mesurer l'immesurable!

## RÉFÉRENCES

Les références sont des mesures prises au temps zéro et qui servent d'ancrage aux cibles. Ainsi, pour pouvoir mesurer si une cible d'amélioration de 20 % a été atteinte par exemple, il faut savoir quelle était la situation au départ, afin de la comparer avec la situation à l'arrivée.

Bien que la plupart d'entre elles aient été établies en 2015, les informations de référence ont parfois dû faire appel à des données plus anciennes qui présentaient l'avantage d'être immédiatement disponibles, sans de fastidieux efforts de collecte d'informations.

Dans certains cas, des références restaient à obtenir ou à calculer au moment de mettre sous presse. Elles sont identifiées 2016 et les cibles associées seront établies au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

## CIBLES

Les cibles sont la partie chiffrée des objectifs. Elles sont établies à partir des références et, tel que mentionné précédemment, certaines seront fixées et/ou ajustées au 1<sup>er</sup> janvier 2017.

L'atteinte des cibles devrait correspondre à l'accomplissement de progrès significatifs dans l'implantation du développement durable à Salaberry-de-Valleyfield. Ambitieuses, elles sont établies pour 2020, mais seront évaluées à chaque année et le chemin parcouru, depuis la donnée de référence jusqu'à ce point, sera déterminé. **Certaines pourraient même être dépassées en 2020!**



## Description du logo PADD-E

Un logo s'inspirant de l'esprit du plan a été conçu afin que l'on puisse reconnaître d'un seul coup tous les documents, outils de communication et activités reliés au Plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement (PADD-E).

Cette image est un clin d'oeil au logo de la Ville par la reprise du soleil et d'une des vagues en arrière-plan. Les couleurs font référence aux armoiries municipales : jaune et vert. La vague rappelle l'eau omniprésente, fierté de la Ville.

L'enjeu social est mis en évidence par l'empreinte. Elle représente aussi l'aspect unique et novateur du PADD-E, tout en mettant l'accent sur l'environnement lorsqu'on parle d'empreinte écologique. Laisser sa trace, oui, mais à la cime d'un arbre. Il s'agit donc d'une empreinte positive, tant pour les générations actuelles que futures. L'empreinte symbolise également l'appropriation et l'appartenance à la Ville et les enjeux suscités par le PADD-E.

L'arbre, en empreinte sur le symbole représentant le logo de la Ville, illustre le fait que le PADD-E chapeaute toutes les politiques et règlements municipaux en se dotant de cette vision de développement durable de la collectivité. Le dynamisme imposé par les courbes dans ce logo démontre le mouvement et ce qu'est le PADD-E : une amélioration continue, dynamique, en vue d'aller toujours plus loin et plus haut.



### LISTE DES ACRONYMES

<b>CCDD-E</b>	Comité consultatif en développement durable et en environnement	<b>MRC</b>	Municipalité régionale de comté	<b>SETP</b>	Service de l'environnement et des travaux publics
<b>DEV</b>	Développement industriel	<b>PADD-E</b>	Plan d'action en développement durable avec une majeure en environnement	<b>SI</b>	Sécurité incendie
<b>DG</b>	Direction générale	<b>REL</b>	Relations avec le milieu	<b>s. o.</b>	Sans objet
<b>ING</b>	Ingénierie	<b>RH</b>	Ressources humaines	<b>SRC</b>	Service récréatif et communautaire
				<b>URB</b>	Urbanisme

# Orientation 1

## Promotion de la participation citoyenne à la vie municipale



### 1.1 Participation citoyenne à la vie municipale

Accroître l'implication des citoyens dans la vie municipale

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Interagir en continu avec les citoyens par le biais d'outils tels que Facebook, Twitter, le service de traitement des requêtes, etc.	REL	Tous les services	Ratio nombre de citoyens impliqués annuellement/nombre d'activités annuelles avec implication citoyenne possible	À venir (2016)	+ 0,1
Maintenir et renouveler au besoin, la formule « Reconnaissance des bénévoles »	SRC	s. o.			
Identifier les besoins de la collectivité face à son implication dans la vie municipale	REL	Tous les services			
Impliquer des citoyens dans les différentes démarches municipales de planification stratégique, les campagnes de sensibilisation et les divers comités	DG	REL			
Impliquer les organismes communautaires et les citoyens dans l'organisation des différentes activités planifiées par la Ville	SRC	SRC / SETP			



# Orientation 2 *Équilibre entre le développement et la conservation du territoire*



## 2.1 Densification de l'occupation du territoire

*Maximiser l'utilisation des espaces résidentiels disponibles à l'intérieur du périmètre d'urbanisation de 2015, dans une approche de développement durable*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Déterminer la densité actuelle des quartiers et en planifier la densité souhaitée	URB	s. o.	Densité moyenne de logements (nombre de logements/habitant) sur les terrains construits en zone résidentielle	17,61 (2015)	20,00
			% d'immeubles à 1 étage dans les zones résidentielles	62,28 (2015)	61,00
Revoir les hauteurs réglementaires minimales des bâtiments dans l'ensemble des quartiers afin d'accroître la densité	URB	s. o.	% d'immeubles à 2 étages dans les zones résidentielles	36,60 (2015)	36,00
			% d'immeubles à 3 étages et + dans les zones résidentielles	1,12 (2015)	3,00

## 2.2 Réseau cyclable

*Compléter, selon la version 2015 du plan directeur, le réseau cyclable en tenant compte des différentes vocations (transport, loisir et tourisme)*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Relier tous les quartiers existants entre eux, en priorisant Grande-Île et l'est de la ville	SRC / ING	s. o.	Ratio du nombre de kilomètres de réseau cyclable total/nombre de kilomètres de réseau routier	0,16 (2015)	0,20

Relier les écoles, les grandes institutions et les pôles d'emploi aux réseaux	SRC / ING	s. o.	Nombre d'interconnexions dans le réseau cyclable	2 (2015)	4
Relier les principaux parcs urbains entre eux	SRC / ING	s. o.			
Prévoir, de concert avec les promoteurs, des liens avec les réseaux dans tous les nouveaux projets de lotissement	URB	ING			
Négocier des accès cyclables entre Salaberry-de-Valleyfield et les municipalités environnantes sur une plus longue période de l'année	SRC	s. o.			
Aménager des aires de stationnement pour vélos dans des endroits stratégiques sur les artères commerciales les plus achalandées	SETP / SRC	s. o.			
Concevoir un plan de mobilité active, avec des mesures d'apaisement, liens interquartiers, etc., sans compromettre la fluidité de la circulation automobile	ING	SETP / SRC			
Aménager des placettes avec services (bancs, fontaines, supports à vélos, etc.) le long des réseaux	ING	SRC			



## 2.3 Mise en valeur et accessibilité des plans d'eau

*Connaître, protéger et gérer écologiquement les plans et cours d'eau, afin de les rendre accessibles à la population*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Mettre en valeur la rivière Saint-Charles par le biais de différents projets	ING	SRC / SETP	<p>Nombre ou % d'accès publics aux plans et cours d'eau (plage, descentes de bateaux, etc.)</p> <p>Ratio du nombre de kilomètres de rives municipales accessibles au public/nombre total de kilomètres de rives municipales</p> <p>% de l'ensemble des plans et cours d'eau caractérisés</p>	12,00 (2016)	18,00
Offrir à la population de nouveaux accès aux rives des terrains municipaux, en acquérant, au besoin, des terrains	URB	ING / SRC		0,60 (2016)	0,75
Assurer la diversité des usages au niveau des accès aux rives lors de la planification des travaux effectués sur les terrains municipaux	URB	SRC / ING		16,67 (2015)	100,00
Poursuivre l'acquisition et la mise à jour des connaissances sur les cours d'eau (incluant les rives)	ING	SETP			
Former les employés municipaux et les fournisseurs de services à des pratiques plus écologiques de coupe des herbes en bordure des rives	SETP	SRC			
Stabiliser et renaturaliser les rives des terrains municipaux, si nécessaire	ING	URB / SETP			
Réaliser une campagne de sensibilisation des citoyens à la protection et à la propreté des rives	REL	SETP			

Réviser, contrôler et appliquer, de façon stricte, la réglementation concernant les rives en milieu privé	URB	s. o.			
Superviser la protection et la conservation des rives du Vieux Canal	SRC	SETP			
Favoriser la concertation des différents acteurs dans un développement cohérent et une saine gestion des usages de la baie Saint-François	SRC	s. o.			
Inventorier les fenêtres visuelles sur les cours d'eau et identifier les mesures requises pour les protéger	ING	URB / SETP			
Soutenir la sensibilisation des agriculteurs à la bonne gestion des cours d'eau, la délimitation et la caractérisation des bandes riveraines, etc.	SETP	REL			
Évaluer l'impact du batillage dans la baie et identifier les mesures requises, au besoin	ING	URB / SETP			
Rédiger un plan directeur des cours d'eau, des rives et des plaines inondables	ING / URB / SETP / SRC	s. o.			



## 2.4 Plantation et protection des arbres

*Protéger, accroître, restaurer et gérer le patrimoine arboricole de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Élaborer, adopter et mettre en œuvre une politique de l'arbre, en concertation avec les principaux propriétaires privés et publics ainsi que la population	SETP	ING / URB / SRC	Indice de canopée	À venir (2016)	+ 1 %
Réaliser une campagne de promotion auprès des citoyens sur la biodiversité et les espèces indigènes dans les plantations	SETP	REL	Ratio annuel du nombre d'arbres plantés/ nombre d'arbres abattus dans le domaine public	7,4 (2015)	10,0
Réaliser un inventaire des arbres municipaux	SETP	SRC			
Revoir les responsabilités des divers services dans la gestion des arbres municipaux, en misant sur l'expertise interne	DG	SETP / ING / URB / SRC			
Embaucher une ressource dédiée à la foresterie urbaine	DG	SETP			
Intégrer la gestion des arbres municipaux à même la planification des projets incluant des plantations	ING	SETP			

Remplacer les arbres abattus annuellement sur les terrains municipaux par un nombre supérieur de nouveaux arbres	SETP / SRC	s. o.		
Élaborer un programme de foresterie urbaine	SETP	ING / URB / SRC		
Instaurer un plan de détection et de lutte à l'agrile du frêne (patrouille, plan de reboisement, etc.) et faire de même pour d'autres ravageurs, au besoin	SETP	SRC		
Réviser la réglementation concernant l'abattage et l'élagage d'arbres en milieu privé, dans les quartiers existants, et mettre des processus d'application en place	SETP	URB		
Compléter l'inventaire des arbres remarquables et prendre des mesures réglementaires pour les protéger	SETP	URB		
Encadrer le travail des élagueurs (enregistrement, certification, permis, etc.)	SETP	s. o.		
Évaluer la pertinence et la faisabilité d'implanter une pépinière municipale	SETP	s. o.		



## 2.5 Conservation des milieux naturels

*Protéger, accroître, restaurer et mettre en valeur les habitats et les milieux naturels de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Évaluer systématiquement, lors de la planification d'un lotissement dans un milieu naturel, comment protéger plus de superficie que le minimum permis par la loi (10 %) pour les cessions pour fins de parcs	URB	s. o.	% du territoire sous couvert forestier	À venir (2016)	Maintien  3,00
			% de la superficie du territoire occupée par des milieux naturels protégés	2,34 (2015)	
Finaliser le plan de gestion des milieux naturels	URB / SETP	ING			
Mettre en application les mesures de protection des boisés identifiés, incluant la préservation des corridors naturels	URB	SETP / ING			
Planifier, conjointement avec les promoteurs, la réalisation de zones tampons dans la conception de nouveaux lotissements, en privilégiant la préservation des boisés et d'arbres existants ou par la plantation de nouveaux arbres	URB	s. o.			
Identifier et conserver des zones tampons dans les quartiers existants et en créer de nouvelles, par exemple, par la plantation d'arbres	URB	SETP / ING			
Planifier la mise en place d'une trame verte en milieu urbain	URB	SETP / ING			
Accompagner entreprises et individus dans des démarches de conservation volontaire	URB	SETP / ING			
Revoir les approches en horticulture municipale urbaine (plantes indigènes, vivaces, souci de biodiversité, gestion différenciée des pelouses, jardins de pollinisateurs, créations d'habitats, etc.)	SETP	SRC / ING			



Calculer le couvert forestier et l'indice de canopée de la ville, pour en faire le suivi	SETP	ING		
Soutenir financièrement, matériellement et techniquement la restauration d'un corridor forestier entre les rives nord et sud, à travers la plaine agricole et la zone industrielle	SETP	URB / ING		

## 2.6 Eaux de drainage

*Réduire la quantité d'eau que doit gérer le réseau pluvial municipal afin d'en respecter la capacité*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Adopter une approche réglementaire et de contrôle de développement à faible impact en exigeant, par exemple, la réduction des surfaces imperméables, la biorétention, etc.	URB	S. O.	Nombre de branchements croisés	150 (2015)	100
			% annuel de gouttières inspectées non conformes	21,00 (2013)	11,00
Poursuivre le programme de détection et de débranchement des gouttières qui s'écoulent directement vers les conduites pluviales	ING	SETP	Nombre annuel de mètres de réseau unitaire (séparé)	À venir (2016)	1 500
Réaliser une campagne de sensibilisation visant à prévenir et réduire la quantité d'eau de drainage (écoulement des gouttières vers des surfaces perméables plutôt que le réseau pluvial, promotion des jardins d'eau et des récupérateurs d'eau de pluie, etc.)	SETP	REL / ING			
Poursuivre la transformation des stationnements municipaux en stationnements plus écologiques	ING	SETP			

## 2.7 Eaux de surface

*Améliorer la qualité des eaux de surface*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Obliger la construction d'aménagements et d'équipements antisédiments pour les nouveaux émissaires pluviaux	ING	URB	Quantité moyenne de coliformes (nombre/L) dans les cours d'eau : Petit Marcheterre, de la Baie Saint-François et Arthur-Boyer  Quantité moyenne de matières en suspension (mg/L) dans les cours d'eau : Petit Marcheterre, de la Baie Saint-François et Arthur-Boyer	À venir (2016)	À venir
Adopter une approche coercitive afin que les émissaires pluviaux privés existants soient équipés d'aménagements et d'équipements antisédiments	ING	URB		À venir (2016)	À venir
Revoir les règles de contrôle concernant les fosses septiques	URB	MRC			
Effectuer un suivi auprès du Club de golf Valleyfield concernant son respect du code de gestion des pesticides	SETP	s. o.			

## 2.8 Construction écologique

*Accroître la proportion des projets de construction ou de rénovation comprenant des mesures écologiques*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Favoriser la construction et la rénovation écologiques par divers incitatifs (avantages financiers, programme de type habitation durable, etc.)	URB	s. o.	% annuel de bâtiments municipaux rénovés selon des principes de construction écologique	100,00 (2015)	100,00
Exiger des promoteurs des techniques de construction et d'aménagement écologiques, sur la base de certifications telles que LEED, etc.	URB	s. o.	% annuel de bâtiments municipaux construits selon des principes de construction écologique	100,00 (2015)	100,00

Faire en sorte que l'ensemble des nouveaux bâtiments municipaux et ceux qui subissent une rénovation majeure, incluant un agrandissement, soient construits ou rénovés selon les principes de construction écologique	SETP	s. o.			
Faire évoluer les dispositions des règlements d'urbanisme pour favoriser l'implantation d'équipements permettant une gestion plus environnementale des bâtiments	URB	s. o.			
Réviser le règlement sur les ententes avec les promoteurs pour y inclure des mesures incitatives à la certification environnementale des nouvelles constructions sur le territoire	URB	s. o.			

## 2.9 Protection et mise en valeur du patrimoine architectural

*Protéger, restaurer et mettre en valeur le patrimoine architectural de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Revoir les limites et les critères des zones des plans d'implantation et d'intégration architecturale	URB	s. o.	% des citoyens qui considèrent que le patrimoine architectural de la ville est bien protégé	41,56 (2015)	51,56
Offrir un avantage financier à la réhabilitation des éléments architecturaux des bâtiments patrimoniaux	URB	s. o.	% de la population informée sur le patrimoine architectural	58,73 (2015)	68,73
Profiter du 150 <sup>e</sup> anniversaire de fondation de la Ville pour accroître la protection et la mise en valeur du patrimoine architectural	URB	SRC			

## 2.10 Habitation

*Diversifier l'offre résidentielle en adéquation aux besoins de la population*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Planifier les nouveaux quartiers et la requalification des quartiers existants en tenant compte du profil de la population et de l'offre actuelle	URB	s. o.	% de la population locataire consacrant 30 % et + de son revenu aux coûts d'habitation	30,41 (2010)	25,00
Appuyer financièrement la demande locale en logements sociaux (programme AccèsLogis Québec)	REL	s. o.	% de la population propriétaire consacrant 30 % et + de son revenu aux coûts d'habitation	9,74 (2010)	6,00
Poursuivre les efforts de rénovation dans les quartiers centraux	REL	s. o.			
Tenir une rencontre triennale (cocktail 5 à 7) avec des agents immobiliers, des entrepreneurs et promoteurs immobiliers de la région	REL	URB			



# Orientation 3

*Développement économique :  
rétention et innovation*



## 3.1 Développement industriel

*Adopter une approche durable de développement industriel*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Orienter le développement industriel pour favoriser l'implantation d'entreprises qui adhèrent à la démarche de l'écologie industrielle	DEV	URB	Nombre d'entreprises qui adhèrent à la démarche de l'écologie industrielle	6 (2015)	10
			Nombre d'entreprises qui adhèrent à une démarche d'économie sociale	32 (2015)	40
Maintenir un haut niveau de leadership au sein des instances qui définissent les créneaux prioritaires de développement du milieu	DEV	DG / REL			
Prendre le leadership pour favoriser la concertation entre l'ensemble des partenaires privés, institutionnels, corporatifs et gouvernementaux afin de favoriser la rétention et l'expansion d'entreprises déjà implantées	DEV	DG			
Maintenir une veille spéciale auprès des filiales étrangères pour surveiller les fermetures temporaires, les acquisitions, les ventes, les expansions, les changements de sous-traitants, les travaux de recherche et de développement, etc.	DEV	CLD			
Encourager l'entreprise d'économie sociale sur notre territoire	SRC	s. o.			



## 3.2 Tourisme

*Accroître les retombées touristiques dans l'économie municipale*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Revoir le modèle d'affaires et de gouvernance au niveau du tourisme et des congrès	REL	DG	Nombre annuel de nuitées à l'Hôtel Plaza	17 893 (2015)	19 682
Faire une large place au cyclisme et au paraski (snowkite) dans la promotion touristique de la Ville	REL	s. o.	Nombre annuel de participants aux diverses activités	(2015)	
			Rodéo	7 200	7 920
			Festi-bières	7 500	8 250
			Festival des arts	4 000	4 400
Faire la promotion de la Route bleue	REL	SRC	Beauce Carnaval	3 000	3 300
			Artefact	2 500	2 750
			Mopar	1 000	1 100
Faire la promotion du tourisme hivernal	REL	SRC	Relais pour la vie	1 000	1 100
			Vinland	1 000	1 100
Maintenir le Marché de Noël et Magie des Fêtes	REL	SRC	Expo voitures antiques	1 000	1 100
			Triathlon (compétiteurs)	1 700	1 870
			Triathlon (spectateurs)	3 000	3 300
Faire la promotion de Salaberry-de-Valleyfield comme une ville de festivités	REL	SRC	Régates (courses)	65 000	71 500
			Régates (spectacles)	55 000	60 550

## 3.3 Agriculture

*Mettre en valeur l'agriculture locale et régionale au sein de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Mettre sur pied un comité ad hoc pour définir de nouvelles stratégies de diversification de production et de transformation des produits locaux	REL	s. o.	Nombre de participants annuellement au marché public	9 500 (2015)	11 875

Maintenir et développer la vitrine permanente des produits locaux	REL	SRC	Nombre de participants annuellement au Marché de Noël	3 000 (2014)	3 750
Relocaliser le marché public au centre-ville	REL	s. o.	Nombre de participants annuellement à Autour de la table	À venir (2016)	+ 25 %
Tenir un événement pour favoriser les rencontres entre les producteurs locaux/régionaux, les artisans et la population	REL	SRC	Nombre d'agriculteurs impliqués annuellement au sein de la Ville	2 (2015)	4
Permettre et encadrer l'agriculture urbaine	URB	SETP	% de la population ayant connaissance des produits issus de l'agriculture locale et régionale vendus aux marchés de la ville	72,86 (2015)	82,86
Faire la promotion d'une certaine agriculture urbaine	REL	URB / SETP	Parmi la population ayant connaissance des produits issus de l'agriculture locale et régionale vendus aux marchés de la ville, % de la population utilisant ces produits	82,69 (2015)	87,69
S'assurer de la représentativité du secteur agricole dans les comités de la Ville	DG	s. o.			
S'assurer de la mise en place des actions de portée/responsabilité municipale issues du plan de développement de la zone agricole et collaborer aux autres démarches	URB	MRC			



### 3.4 Positionnement / Image

Maintenir et faire la promotion de l'image de marque de Salaberry-de-Valleyfield

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Maintenir et renforcer les liens avec les partenaires institutionnels, corporatifs et gouvernementaux pour identifier les enjeux propres à la Ville	REL	DG	<p>Nombre de prix et/ou nominations reçus annuellement</p> <p>Nombre d'invitations adressées à des représentants de la Ville (fonctionnaires ou élus) pour présenter des conférences afin de la faire connaître comme un modèle dans un domaine donné ou nombre d'articles hors territoire donnant la Ville en exemple</p>	6 (2015)	7
Maintenir la stratégie visant à maximiser les retombées des médias sociaux ( <i>YouTube, Twitter, etc.</i> )	REL	s. o.		À venir (2016)	À venir
Adapter et mettre à jour les informations sur le site Internet de la Ville pour bien répondre aux clientèles visées	REL	s. o.			
Soutenir à long terme et développer des initiatives comme Vie pétillante et Ça vaut de l'or	REL	s. o.			
Définir une image de marque pour les commerces de la ville	REL	URB			



# Orientation 4 *Santé collective et environnementale*



## 4.1 Sols contaminés

*S'assurer de la revalorisation des sites municipaux problématiques identifiés*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Évaluer la problématique de rejets de biogaz et de lixiviats provenant des anciens sites d'enfouissement sanitaire	ING	SETP	Ratio des sites en voie de revalorisation/ nombre de sites problématiques	0,66 (2015)	1,00
Évaluer les mesures d'atténuation envisageables afin de limiter les rejets de biogaz et de lixiviats provenant d'anciens sites d'enfouissement sanitaire (parc Marciel et Victoria est)	ING	SETP			
Mettre en place les mesures d'atténuation envisagées et revaloriser d'anciens sites d'enfouissement sanitaire (parc Marciel et Victoria est)	ING	SETP			



## 4.2 Qualité de l'air

*Améliorer la qualité de l'air ambiant et réduire les îlots de chaleur sur le territoire de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Maintenir le contrôle de l'herbe à poux sur le territoire	SETP	s. o.	% du périmètre urbain en îlots de chaleur	12 (2013)	10
Trouver une solution acceptable concernant la problématique de dépôts noirs (moisissures) sur les infrastructures et le mobilier urbain du secteur du Bassin	DG	REL / SETP	Concentration de pollen d'herbe à poux dans l'air (en grains/m <sup>3</sup> ), secteur résidentiel	101 (2010)	90
			Concentration de pollen d'herbe à poux dans l'air (en grains/m <sup>3</sup> ), secteur industriel	192 (2010)	175
Prioriser les actions de lutte aux îlots de chaleur en fonction de l'indice de défavorisation	ING	URB / SETP	Concentration de pollen d'herbe à poux dans l'air (en grains/m <sup>3</sup> ), espaces verts publics et privés	111 (2010)	100
Planter un premier mur végétal municipal	SETP / ING	s. o.	Concentration de pollen d'herbe à poux dans l'air (en grains/m <sup>3</sup> ), secteurs de construction résidentielle et dépôt à neige	447 (2010)	400
Mettre à jour l'inventaire de gaz à effet de serre (GES) réalisé en 2011	SETP	s. o.			
Mettre à jour le Plan d'action de réduction de GES	SETP	s. o.			
Vérifier le respect du règlement provincial sur les appareils de chauffage au bois, découlant de la Loi sur la qualité de l'environnement	SI	SETP / URB			
Mettre en place une station de mesure de la qualité de l'air local	SETP	s. o.			
Diffuser régulièrement à la population des données sur la qualité de l'air local	REL	s. o.			

## 4.3 Santé de la population

*Accroître la santé générale de l'ensemble de la population*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Intégrer les principes du Réseau québécois des Villes et Villages en santé au sein des politiques et programmes municipaux	DG	Tous les services	% de citoyens faisant au moins 30 minutes d'activité physique en continu 5 fois/semaine et plus	15,49 (2015)	20,49
Maintenir la mobilisation de la population aux saines habitudes de vie par le mouvement Active ta ville!	SRC / REL	SETP			
Collaborer avec les institutions gouvernementales provinciales afin de contrer les problématiques de l'heure en santé collective (ex.: herbe à poux, insalubrité des logements, etc.)	DG	Services respectifs			
Implanter des parcours d'exercice dans les parcs	SRC	s. o.			
Mettre en œuvre, en continu, les plans de déplacement actif réalisés pour toutes les écoles du territoire (primaires et secondaires)	SETP / ING	SRC			
Réaliser une campagne de promotion de la mobilité active	REL	SRC / SETP			



# Orientation 5 *Environnement et écocitoyenneté*



## 5.1 Gestion des matières résiduelles

*Atteindre les objectifs de la Politique québécoise de gestion des matières résiduelles du gouvernement provincial*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Revoir et encadrer la gestion des boues usées de la station d'épuration	SETP	s. o.	% de matière organique retirée du processus d'élimination des matières résiduelles (secteur résidentiel)	1,44 (2013)	100,00
Étendre l'offre de services de collecte sélective aux ICI et édifices multilogements, notamment en développant de nouveaux services	SETP	MRC	Quantité annuelle de matières résiduelles provenant du secteur résidentiel destinées à l'enfouissement en kg/habitant/an	359,79 (2014)	280,00
S'assurer de la mise en place des actions de portée/responsabilité municipale issues du Plan de gestion des matières résiduelles de la MRC et s'associer aux autres	SETP	MRC	Quantité annuelle de matières résiduelles, tous secteurs confondus, destinées à l'enfouissement en kg/habitant/an	967,69 (2014)	700,00
Implanter un projet pilote de gestion des matières résiduelles, incluant les matières organiques, dans certains secteurs ciblés de la ville	SETP	MRC			
Installer des bacs de recyclage lors des événements publics et dans des sites commerciaux	SETP / SRC	MRC			
Implanter la collecte de 3 <sup>e</sup> voie (résidus ultimes, matières recyclables, matières organiques)	SETP	MRC			

Offrir aux citoyens un service de transport des encombrants vers l'Écocentre	SETP	MRC			
Revoir les services de collectes spéciales de matières organiques (feuilles mortes et arbres de Noël) de manière à les détourner de l'enfouissement	SETP	MRC			
Tenir une session biannuelle de déchetage des documents confidentiels pour la population	SETP	REL			

## 5.2 Consommation énergétique des édifices

*Accroître l'efficacité énergétique des édifices municipaux et du parc résidentiel de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Mettre en œuvre le programme de réduction de la consommation énergétique des édifices municipaux	SETP	SRC	Consommation électrique annuelle totale (en kwh) des bâtiments municipaux par m <sup>3</sup>	À venir (2016)	- 10 %
Faire connaître les programmes de financement qui contribuent aux améliorations énergétiques des édifices résidentiels	REL	URB	Consommation annuelle totale de gaz naturel (en m <sup>3</sup> ) des bâtiments municipaux par m <sup>3</sup>	À venir (2016)	- 10 %
Évaluer la possibilité de recourir à des sources énergétiques alternatives (panneaux solaires, géothermie) pour les bâtiments municipaux	SETP	s. o.	Ratio entre la consommation électrique annuelle totale et la consommation annuelle de gaz naturel des bâtiments municipaux	À venir (2016)	+ 10 %

## 5.3 Consommation énergétique des véhicules

*Réduire les émissions polluantes (GES notamment) du parc de véhicules municipaux circulant sur le territoire*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Analyser la consommation du parc de véhicules municipaux et identifier la meilleure stratégie pour réduire les émissions de GES de 10 %	SETP	s. o.	Émissions annuelles de CO <sub>2</sub> (en kg) par les véhicules municipaux	970 798 (2015)	922 258
Adopter un règlement qui limite la marche au ralenti, selon l'approche du ministère de l'Environnement	SETP	s. o.	Émissions annuelles de CH <sub>4</sub> (en kg) par les véhicules municipaux	42,00 (2015)	39,90
			Émissions annuelles de N <sub>2</sub> O (en kg) par les véhicules municipaux	49,00 (2015)	45,50
Adopter des normes d'aménagement qui favorisent la fluidité de la circulation sans compromettre son apaisement	ING	SETP	Proportion de véhicules municipaux électriques ou hybrides (%)	10,13 (2015)	15,13
Déterminer une procédure de marche au ralenti spécifique par type de véhicules et par type d'usage de la flotte municipale	SETP	s. o.			
Organiser une campagne de sensibilisation à l'écoconduite	REL	SETP			
Intégrer de plus en plus de véhicules électriques ou hybrides dans la flotte municipale	SETP	s. o.			

## 5.4 Administration municipale écoresponsable

Obtenir une certification ICI ON RECYCLE de niveau 3 pour l'ensemble des édifices municipaux

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Adopter une politique municipale d'acquisition et de gestion écoresponsables	SETP	s. o.	Certification ICI ON RECYCLE niveau 3 pour l'ensemble des édifices municipaux	0 (2015)	1
Former le personnel municipal concerné à cette nouvelle politique	SETP	REL / RH	% de mise en valeur annuelle des matières résiduelles générées par l'ensemble des édifices municipaux	À venir (2016)	70
Faire les démarches nécessaires à l'obtention d'une certification ICI ON RECYCLE de niveau 3 pour l'ensemble des édifices municipaux	SETP	SRC / SI / MRC			
Certifier l'atelier de mécanique municipal Clé Verte	SETP	s. o.			
Exiger des entrepreneurs, lors de travaux municipaux, des preuves de recyclage des matières à l'Écocentre ou dans un site privé	SETP / SRC / ING	s. o.			
Obliger l'utilisation de matériaux recyclés, lorsque disponibles, pour la réalisation des travaux municipaux de construction, rénovation, travaux publics, etc.	SETP / SRC / ING	s. o.			



## 5.5 Eau potable

*Réduire la quantité moyenne d'eau distribuée par personne, tout en s'assurant un approvisionnement suffisant et de qualité à moindre coût*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Instaurer un programme systématique de détection et de réparation des fuites du réseau public	SETP	ING	Quantité d'eau distribuée par habitant (en m <sup>3</sup> /jour)	836,00 (2015)	669,00
Effectuer un suivi serré des compteurs d'eau du secteur des industries, commerces et institutions	SETP	s. o.	Quantité quotidienne d'eau consommée par les bâtiments municipaux (en m <sup>3</sup> )	1 176,00 (2014)	941,00
			Taux quotidien de fuites dans les canalisations (en m <sup>3</sup> /jour/km)	62,40 (2014)	49,90
Identifier et mettre en place des mesures de réduction de l'eau consommée par les services municipaux	SETP	s. o.	Nombre annuel d'incidents nécessitant un avis d'ébullition de l'eau pour les citoyens	0 (2015)	0
Étudier la pertinence et installer, le cas échéant, des compteurs d'eau dans les résidences	SETP	s. o.			
Poursuivre la réfection du réseau d'aqueduc	ING	SETP			
Mettre en œuvre et bonifier, au besoin, la stratégie municipale d'économie d'eau potable	SETP	ING			

Remplacer, lors de travaux, les branchements en plomb dans la portion publique, et aviser les propriétaires concernés pour la portion privée	ING	SETP		
Bonifier les règlements et mettre en place des mécanismes de contrôle qui obligent l'installation de dispositifs antiretour sur l'alimentation en eau potable	ING	SETP		
Élaborer un plan de rinçage unidirectionnel intégré à l'entretien des vannes de rue et des bornes d'incendie	SETP	ING / SI		



## 5.6 Gestion des eaux usées

*Réduire la quantité d'eau qui doit être traitée en période de pointe afin d'éviter les surverses*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Créer un programme d'identification des sites de branchement croisé, jumelé à un programme municipal de subvention des travaux correctifs	ING	s. o.	Nombre annuel de surverses (conformes et non conformes)	À venir (2016)	- 20 %
Sensibiliser la population à la problématique des branchements croisés	SETP / REL	ING			
Effectuer un suivi serré lors de la mise en place de nouveaux branchements	URB / ING	s. o.			
Faire la promotion d'équipements économiseurs d'eau	REL	SETP			
Identifier les infiltrations et les eaux parasites dans le réseau	ING	SETP			



## 5.7 Gestion des neiges usées

*Mettre en œuvre les meilleures pratiques en matière de gestion des neiges usées à la grandeur de la ville*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Obtenir le niveau 3 d'attestation de la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie	SETP	s. o.	Attestation du niveau 3 de la Stratégie québécoise pour une gestion environnementale des sels de voirie	0 (2015)	1
Utiliser des produits de déglacage plus respectueux de l'environnement	SETP	s. o.			



# Orientation 6 *Cohésion sociale*



## 6.1 Qualité de vie

*Accroître l'esprit communautaire, le sentiment d'appartenance et la fierté des citoyens*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Soutenir (financièrement, matériellement et techniquement) les organismes communautaires et les citoyens dans la réalisation de projets favorisant l'esprit communautaire	SRC	s. o.	% de citoyens se disant fiers ou très fiers de leur ville	73,73 (2015)	75,00

## 6.2 Persévérance scolaire

*Accroître le taux de persévérance scolaire*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Participer au Comité de lutte contre le décrochage impliquant le milieu scolaire et l'ensemble de la communauté	SRC	s. o.	% de la population sans aucun certificat, diplôme ou grade	30,80 (2011)	25,00
			% de la population ayant un diplôme d'études secondaires ou équivalent	22,10 (2011)	21,00
Soutenir financièrement, matériellement et techniquement les groupes de lutte au décrochage scolaire	SRC	s. o.	% de la population ayant un certificat, diplôme ou grade postsecondaire	47,07 (2011)	50,00
			% de la population ayant un certificat ou diplôme d'apprenti ou d'une école de métiers	20,42 (2011)	20,00

Soutenir le maintien et la croissance de l'offre de services de l'antenne universitaire	DG	s. o.	% de la population ayant un certificat ou diplôme universitaire inférieur au baccalauréat	2,90 (2011)	5,00
			% de la population ayant un certificat, diplôme ou grade universitaire au baccalauréat ou supérieur	7,79 (2011)	10,00
			% de la population ayant un certificat ou diplôme d'un collège, d'un cégep ou d'une institution d'enseignement non universitaire	16,01 (2011)	16,00

## 6.3 Transport

*Développer les modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle à essence*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
S'assurer d'une couverture complète de tous les quartiers de la ville par Taxibus	SRC	s. o.	Nombre de voitures électriques ou hybrides rechargeables sur le territoire de la ville	27 (2016)	40
Étendre la couverture du Taxibus aux régions limitrophes, de concert avec les municipalités requérantes	SRC	s. o.	% des résidents qui utilisent des modes de transport alternatifs à l'automobile individuelle à essence	12,68 (2015)	15,00
Contribuer à l'amélioration de la desserte interurbaine en autobus	SRC	s. o.	5 fois et + par semaine		
Mettre sur pied un réseau de covoiturage local et régional	SRC	REL / SETP	Nombre annuel de personnes transportées par Taxibus	47 021 (2014)	51 723
Implanter des bornes publiques de recharge dans le cadre du Circuit électrique alimenté par Hydro-Québec	SETP	REL			

# Orientation 7 *Préservation des acquis*



## 7.1 Services de proximité

*Maintenir et développer les services de proximité et les services spécialisés*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Maintenir les services de proximité sur le territoire par des outils réglementaires et financiers	URB	s. o.	% de satisfaction des citoyens quant aux services de proximité dont ils disposent	76,10 (2015)	80,00
			% de la population ayant 3 ou plusieurs services de proximité à moins de 500 m de leur habitation	À venir (2016)	+ 5 %

## 7.2 Secteur institutionnel

*Faire en sorte que la Cité de la santé et du savoir réponde aux besoins des citoyens et des différentes clientèles*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Poursuivre le développement de la Cité de la santé et du savoir	REL	s. o.	% de citoyens ayant connaissance de l'existence de la Cité de la santé et du savoir	32,47 (2015)	75,00
			Parmi ceux-ci, % de citoyens estimant que l'offre de formation en santé et en éducation proposée par la Ville permet d'obtenir localement un emploi dans l'un de ces domaines	70,83 (2015)	75,00

# Orientation 8 *Gouvernance responsable*



## 8.1 Reddition de comptes

*Faire preuve de transparence dans la reddition de comptes municipale*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Tenir une conférence de presse annuelle, animée par le maire, portant sur les résultats de la dernière année du PADD-E	REL / SETP	CCDD-E	% des documents de planification municipale faisant l'objet d'une reddition de comptes	29 (2015)	60
Institutionnaliser la reddition de comptes municipale pour d'autres documents de planification et politique familiale	DG	Tous les services			

## 8.2 Plus-value du PADD-E

*Faire fructifier les retombées positives du PADD-E*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Développer les compétences et les connaissances des membres du CCDD-E, des élus et du personnel municipal en matière de développement durable	REL / SETP	CCDD-E	Nombre annuel d'événements liés au partage de connaissances et d'expertise (formations, conférences, etc.)	1 (2015)	4
Promouvoir et partager les connaissances et l'expertise développées avec le PADD-E auprès des partenaires locaux, régionaux et autres	REL / SETP	CCDD-E	Nombre d'événements promotionnels annuels réalisés hors des frontières de la ville	1 (2015)	5
Promouvoir l'écocitoyenneté en accentuant les activités d'information, de sensibilisation, d'éducation et d'application réglementaire relatives à l'environnement via L'Escouade Verte	SETP	REL			

*8.2 Plus-value du PADD-E (suite page suivante)*

### Suite 8.2 Plus-value du PADD-E

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Souligner les bons coups de nos partenaires dans l'atteinte des résultats ciblés dans le PADD-E	REL	SETP / CCDD-E			

## 8.3 Futur du PADD-E

*Débuter la réflexion de la prochaine planification du développement durable*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Établir une vision commune du développement durable de Salaberry-de-Valleyfield	CCDD-E	s. o.	Adoption, par la Ville, d'une vision commune du développement durable	0 (2015)	1
Réfléchir sur la pertinence de souligner de façon spécifique le volet environnemental dans le titre du document	CCDD-E	s. o.	Décision quant à la pertinence de souligner spécifiquement le volet environnemental dans le titre du document	0 (2015)	1

## 8.4 Cohérence et concertation

*Permettre au PADD-E de jouer un rôle central localement et régionalement*

ACTION(S)	LEADER(S)	PARTENAIRE(S)	INDICATEUR(S)	RÉFÉRENCE(S)	CIBLE(S) 2020
Harmoniser les autres documents municipaux de planification, dont la politique de développement social, avec les actions et objectifs du PADD-E	DG	Tous les services	% des documents municipaux de planification faisant l'objet d'un effort d'harmonisation avec le PADD-E	84 (2015)	100
Intégrer, en continu, les plans d'action stratégiques de la Ville et des partenaires	DG	Tous les services			
Participer aux démarches des partenaires institutionnels en développement durable	REL / SETP	s. o.			

# Conclusion

Les défis qui attendent Salaberry-de-Valleyfield sur la voie du développement durable sont particulièrement stimulants et à la mesure de ses capacités. Forte de ses 5 premières années de résultats exceptionnels, la Ville a identifié des objectifs ambitieux à réaliser pour les **5 années à venir**, histoire d'aller plus loin et de maintenir son leadership en matière de ville durable.

De plus, elle s'assure maintenant que les actions qu'elle met en œuvre ont un véritable impact positif, en mesurant les progrès réalisés vers l'atteinte de ces objectifs bien précis plutôt que la simple complétion d'actions. Salaberry-de-Valleyfield innove une fois de plus!

**L'administration municipale entend continuer à rendre des comptes. Rendez-vous annuel pour mesurer le chemin qui aura été parcouru avec cette nouvelle mouture du PADD-E!**



## CRÉDITS

**Recherche et rédaction :** Maggy Hinse, Michel Joly, Stéphane Tanguay (Nature-Action Québec) et Aurélie Genries (Nature-Action Québec)

**Supervision globale :** Les membres du CCDD-E, Maggy Hinse, Michel Joly et Danielle Prieur

**Correction :** Ginette Hébert

**Conception graphique :** Johanne Miljour

Le développement durable est un développement qui répond aux besoins du présent sans compromettre la capacité des générations futures à répondre aux leurs. Le développement durable s'appuie sur une vision à long terme qui prend en compte le caractère indissociable des dimensions environnementale, sociale et économique des activités de développement.



Imprimé avec des encres végétales  
sur du papier recyclé contenant 100 %  
de fibres postconsommation

